

## Synthèse

**E**n matière d'adaptation au changement climatique, les pays, après avoir privilégié une approche nationale axée sur les projets, se tournent de plus en plus vers des stratégies plus intégrées qui encouragent la coordination entre secteurs et niveaux d'administration publique. Les cadres de suivi et d'évaluation de l'efficacité de l'approche nationale en matière d'adaptation doivent donc être ajustés en conséquence. Dans une approche intégrée de l'adaptation, la résilience climatique d'un pays est le produit des changements apportés par les interventions d'adaptation isolées, ainsi que par les évolutions socio-économiques et les politiques mises en œuvre pour des raisons autres que le changement climatique.

Le présent rapport s'appuie sur la nouvelle pratique de suivi et d'évaluation de l'adaptation dans les pays développés et en développement pour mettre en évidence quatre outils qui peuvent être utilisés pour renforcer l'apprentissage et mesurer les progrès des pays en matière d'adaptation au changement climatique. Le rapport examine aussi le rôle que peuvent jouer les apporteurs de coopération pour le développement en aidant les pays partenaires à mettre en œuvre ces quatre outils et à tirer parti des informations qu'ils procurent.

### **Apprentissage et responsabilisation constituent le double objectif du suivi et de l'évaluation de l'adaptation**

Les efforts menés à l'échelon national sont d'autant plus efficaces que le processus mis en œuvre est souple et repose sur un apprentissage continu à partir des enseignements tirés du suivi et de l'évaluation. De même, le suivi et l'évaluation peuvent aider à ce que les ressources affectées à l'adaptation, ou mobilisées dans le cadre d'autres initiatives, permettent d'atteindre les objectifs convenus selon un bon rapport coût-efficacité. La nature du dispositif de responsabilisation dépend toutefois de l'approche suivie par le pays en matière d'adaptation, des systèmes de gouvernance en place et des mécanismes de financement utilisés. Les cadres théoriques proposés indiquent la façon dont le suivi et l'évaluation peuvent contribuer à ce double objectif d'apprentissage et de responsabilisation. Dans la pratique toutefois, la mise en œuvre de ces cadres est limitée à l'échelle nationale par des problèmes de disponibilité des données et de capacité de suivi et d'évaluation. Face à la diversité des initiatives qui contribuent au niveau de résilience climatique d'un pays, il importe qu'une bonne coordination s'établisse entre producteurs et utilisateurs des informations.

### **Un large éventail d'outils permet de mieux cerner l'évolution des risques et de la résilience climatiques**

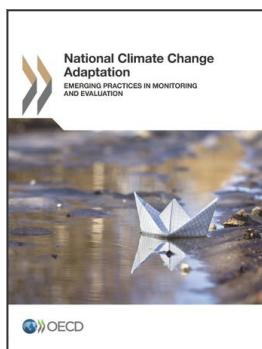
Il est indispensable de disposer d'un large éventail d'outils de suivi et d'évaluation pour pouvoir mesurer l'impact des initiatives d'adaptation publiques et privées, qu'elles

soient planifiées ou autonomes. Séparément, chaque outil rend compte en principe d'un aspect particulier des risques et vulnérabilités climatiques ; combinés, ces outils permettent de mieux cerner la situation d'ensemble. S'ils ne sont pas tous utilisables de la même façon dans tous les pays et au même moment, leur mise en œuvre n'est pas non plus possible dans tous les cas. Les quatre outils examinés dans ce rapport ne constituent pas un ensemble exhaustif, mais ouvrent des pistes de travail prometteuses à partir de l'expérience acquise à ce jour par les pays :

- **Évaluations des risques et de la vulnérabilité liés au changement climatique.** Si elles sont menées dès que l'adaptation devient une priorité nationale, ces évaluations peuvent contribuer à établir un niveau de référence de la vulnérabilité climatique du pays, à partir duquel examiner les progrès accomplis en matière d'adaptation. Effectuées régulièrement (par exemple, pour apporter des éléments d'information aux cycles de planification et de préparation du budget), elles permettent de dresser un panorama de l'évolution dans le temps des risques et vulnérabilités climatiques. Toutefois, pour comprendre comment se produisent ces changements, il pourra être utile de recourir pour les évaluations à des outils complémentaires, notamment ceux décrits ci-dessous.
- **Indicateurs de suivi des progrès au regard des priorités d'adaptation.** Les indicateurs peuvent faciliter le suivi des risques et vulnérabilités climatiques dans le temps et d'un endroit à l'autre. Dans la mesure où l'identification, la collecte, et l'utilisation d'indicateurs mobilisent beaucoup de ressources, il est possible d'obtenir un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs bien conçu en s'inspirant des priorités d'adaptation définies dans l'approche stratégique du pays en matière d'adaptation. Mais l'ensemble d'indicateurs peut aussi faire appel aux sources de données existantes et, si possible, aux indicateurs servant à suivre et évaluer les politiques et plans nationaux de développement. Toutefois, à eux seuls, les indicateurs ne permettront pas de bien éclairer et cerner le contexte dans lequel se produit l'adaptation.
- **Évaluations de projets et de programmes pour définir des approches efficaces de l'adaptation.** Même si les évaluations des projets et programmes en matière d'adaptation sont confrontées à un certain nombre de difficultés et d'incertitudes, elles peuvent cependant aider à définir les démarches d'adaptation les plus efficaces pour atteindre les objectifs convenus. En outre, elles peuvent aider à mieux cerner les conditions requises pour une mise en œuvre fructueuse des mesures d'adaptation. Les pays peuvent bénéficier des enseignements tirés des interventions de grande envergure et des démarches pilotes innovantes dans ce domaine.
- **Audits nationaux et examens des dépenses des pays dans le domaine du climat.** Ils servent à examiner si les dépenses publiques consacrées à l'adaptation sont en adéquation avec les objectifs des politiques nationales et internationales, sont réparties conformément aux règles, réglementations et principes de bonne gouvernance existants, et selon un bon rapport coût-efficacité. De plus, les audits et les examens des dépenses servent à vérifier si les mécanismes institutionnels sont en place pour gérer et acheminer efficacement les financements climatiques. Ils contribuent à l'objectif de responsabilisation, en particulier dans les pays en développement où les ressources fournies par les apporteurs de coopération pour le développement peuvent être spécialement affectées à l'adaptation.

## **Les apporteurs de coopération pour le développement peuvent aider les pays partenaires à suivre et évaluer leurs progrès en matière d'adaptation**

Les apporteurs de coopération pour le développement peuvent soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour suivre et évaluer leurs progrès en matière d'adaptation par le biais, par exemple, d'examen par les pairs et de partages d'expériences entre pays. Pour favoriser ce processus, les apporteurs de coopération pour le développement et les pays partenaires doivent mettre en place des mécanismes appropriés permettant d'étayer le suivi et l'évaluation et de planifier les interventions de manière à faciliter l'apprentissage tout au long du processus. Parallèlement, les apporteurs de coopération pour le développement peuvent faire en sorte de rendre accessibles au public les données et les informations recueillies aux fins de leur propre suivi et évaluation. Cela peut aider à réduire le risque de doublons en matière de mesures de collecte de données, notamment dans les pays aux ressources restreintes.



Extrait de :

## National Climate Change Adaptation Emerging Practices in Monitoring and Evaluation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264229679-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Synthèse », dans *National Climate Change Adaptation : Emerging Practices in Monitoring and Evaluation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264247031-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.